

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 15 décembre 2014 à 19h, sous la présidence du maire, monsieur Denis Martin.

Présences : Manon Robitaille, Karine Gauthier, Frédéric Berthiaume, Michel Mendes, Margaret Lavallée

M^e Jacques Robichaud, greffier

Absences : Micheline Groulx Stabile,
Benoit Ferland, directeur général

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par monsieur le maire Denis Martin à 19h.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Karine Gauthier
Appuyé par madame Margaret Lavallée
et unanimement résolu

2014-12-15.301

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adoption du budget 2015

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par madame Margaret Lavallée
et majoritairement résolu

2014-12-15.302

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2015, telles que présentées :

SOMMAIRE DES RECETTES	
Taxes	19 980 500 \$
Paiements tenant lieu de taxes	399 000 \$
Autres recettes de sources locales	5 299 600 \$
Transferts	706 500 \$
RECETTES	26 385 600 \$
SOMMAIRE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	
Administration générale	4 062 600 \$
Sécurité publique	5 879 500 \$
Transport	3 106 900 \$
Hygiène du milieu	3 418 500 \$
Santé et bien-être	230 100 \$
Aménagement, urbanisme et développement	893 300 \$
Loisirs et Culture	2 971 300 \$
Frais de financement	2 183 400 \$
Sous total	22 745 600 \$

Autres activités financières	
Remboursement de la dette à long terme	3 915 000 \$
Affectations	
Surplus accumulé non affecté	(590 000) \$
Réserves financières et fonds réservés	315 000 \$
DÉPENSES	26 385 600 \$

DE PUBLIER un document explicatif du budget 2015 dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2015, 2016 et 2017

IL EST

Proposé par monsieur Frédéric Berthiaume
Appuyé par madame Manon Robitaille
et unanimement résolu

2014-12-15.303

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017, tel que présenté et montrant sommairement :

	Sans subvention	Avec subvention
Année 2015	5 003 000 \$	2 140 690 \$
Année 2016	5 185 000 \$	2 071 450 \$
Année 2017	2 975 000 \$	1 293 350 \$

DE PUBLIER un document explicatif du programme triennal d'immobilisations dans un journal diffusé sur le Territoire, aux lieux et place d'une distribution de porte à porte.

ADOPTÉE

4. Période de questions (maximum 30 minutes)

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19h38.
2 citoyens questionnent le conseil. La période de questions se termine à 19h49.

5. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h49 par le maire.

ADOPTÉE

Signé Denis Martin
Denis Martin, maire

Signé. Jacques Robichaud
Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Directeur des services juridiques et greffier

2014-12-15